

2de Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

BILL.

Acte pour expliquer l'acte et lever tous doutes quant à l'interprétation de l'acte qui autorise à poursuivre *in formâ pauperis* devant les cours de justice dans le Bas-Canada.

Reçu et lu pour la première fois, vendredi, 18 février 1859.

Seconde lecture, lundi, 21 février 1859.

L'HON. M. LEMIEUX.

TORONTO :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.